

Rebellyon 20180302

Après l'incendie accidentel de dimanche, les occupant·es solidaires et déterminé·es de l'Amphi-Z réintègrent le bâtiment

Publié le 2 mars 2018

[Occupations en soutien aux migrant·es 2017-18](#)



Communiqué du collectif « Amphi Z », 28 février 2018.

Dimanche 25 février, dans l'après-midi, un incendie accidentel a eu lieu à l'Amphi Z (bâtiment occupé à Villeurbanne depuis décembre par environ 150 migrant·e·s), rapidement éteint par les habitant·e·s et les pompiers. Une seule chambre a été touchée par les flammes, le reste du bâtiment restant intact. Cependant, juste après l'intervention des pompiers, les câbles électriques du bâtiment ont été retirés par EDF, supprimant tout accès au réseau électrique.

Une solution provisoire a été trouvée après plusieurs heures de négociations avec les services de la ville de Villeurbanne : un gymnase réquisitionné dans un premier temps pour 48h, puis dans le cadre du déclenchement du plan « grand froid », jusqu'au vendredi 2 mars matin.

Sans surprise, à aucun moment, ce dimanche 25 février, ni la Métropole ni la Préfecture n'ont véritablement œuvré à la mise à l'abri des personnes, sous des températures négatives, alors que la loi le leur impose.

A partir de vendredi, les occupant.e.s vont se retrouver à nouveau à la rue, sans aucune proposition des autorités (Etat, Préfecture, Métropole, etc.). Face à cette impasse, le collectif

Amphi Z est résolu à ré occuper le lieu privé d'électricité (pas de chauffage, de lumière ni d'eau chaude). Lieu qui, rappelons-le, n'est pas expulsable selon la loi.

Le Collectif Amphi Z reste solidaire, déterminé, mobilisé et exige :

- Une intervention EDF d'urgence à l'Amphi Z pour une remise aux normes de l'installation électrique ;
- La régularisation de tou·te·s les sans-papiers ;
- La fin des procédures Dublin afin que les demandes d'asile puissent être déposées en France
- Un logement décent et pérenne pour tou·te·s ;
- La prise en charge de tou·te·s les mineur·e·s isolé·e·s par la Métropole comme le prévoit la loi ;
- L'abandon des poursuites contre la "Maison Mandela", occupée par une quinzaine de familles de migrants depuis le 13 janvier avec l'aide du collectif Agir Migrants.
- L'arrêt des expulsions et des coupures de fluides (gaz, élec...)

Dans un contexte de durcissement des politiques anti-migratoires xénophobes (fichage généralisé des migrant·e·s, rallongement de la durée d'enferment en centre de rétention, réduction des possibilités de recours pour les demandeu·r·ses d'asile...), nous exigeons

- **le retrait immédiat de la Loi Collomb / Macron « Asile et Immigration » et appelons à rejoindre la manifestation du 10 mars 2018 à 14h30, Place des Terreaux à Lyon ainsi que celle du 16 mars 2018 devant la Métropole**
(propriétaire de nombreux bâtiments vides qui permettraient de loger des centaines de personnes).